

JOURNAL DE LYON

Bureaux de VENTE : rue Centrale, 34.

Le prix de l'abonnement est payable d'avance; on ne servira pas les demandes non accompagnées d'un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

the 1990s, the number of people in the world who are under 15 years of age is expected to increase from 1.1 billion to 1.5 billion. The number of people aged 65 and over is expected to increase from 250 million to 450 million. The number of people aged 15 and over is expected to increase from 3.5 billion to 4.5 billion. The number of people aged 15 and over is expected to increase from 3.5 billion to 4.5 billion. The number of people aged 15 and over is expected to increase from 3.5 billion to 4.5 billion.

Par Hector MALOT

Insensé à tout ce qui l'entourait et marchant dans une sorte de rêve, ignorant d'ailleurs la position vraie de son créancier, M. de Mérole ne vit rien et ne devina rien.

— Pour ces 50,000 francs, dit-il, j'espère que vous serez bien m'accorder un peu de temps et je vous donnerai toutes les garanties que vous pourrez désirer.

Sainte-Austreberthe resta assez longtemps sans répondre, tenant ses yeux baissés; tandis que M. de Mérole, anxieux, le regardait, attendant un mot d'espérance.

Enfin Sainte-Austreberthe releva la tête.

— Vraiment, dit-il, jamais dette de jeu n'a été ainsi discutée et dans de semblables conditions ; je suis peiné, désolé.

Si M. de Mérole avait osé, il aurait interrompu pour dire qu'il était aussi désolé et au moins tout aussi profondément que le vicomte ; mais il se contenta de lever le bras au plafond dans un mouvement plein d'é

de jeu, vous la reniez, puisque vous ne l'avez
quittez pas; l'amitié, vous ne l'invoyez pas
puisque vous repoussez ses propositions. Vous
voulez, comme je vous l'ai dit et comme je vous
le prouve, que ce soit une affaire; eh bien!
vous me forcez à vous dire que dans cette af-
faire les garanties que vous m'offrez ne sont
pas sérieuses.

— Non, mais ils sont chargés de dettes, si vous ne les vendez pas, c'est précisément parce que vous n'en pourriez pas retirer

— Non ? Eh bien ? alors, mon cher monsieur, n'en parlons plus.

XXII

M. de Mériolle s'était levé, et il restait assis, embarrassé devant Sainte-Austreberthe ; sa contrainte était d'autant plus gênante que le s

— Vous la repoussez bien loin, vous n'êtes point l'ami^{ant} de M^{me} Donis. C'est parfait, ou plutôt non, cela ne l'est pas, au moins pour ce que nous discutons en ce moment; car vous comprenez que, si vous aviez été son amant, j'aurais trouvé la cette garantie, plus solide à mes yeux que toutes les garanties matérielles que vous m'offrez. M^{me} Donis est riche, elle est passionnée. Sur

(A suivre)

époque, il s'agissait de l'article des traités de 1815, devenu loi de l'Etat, qui excluait du territoire français tous les membres de la famille Bonaparte : Lamartine, qui avait parfois des lueurs prophétiques, demanda l'exécution de cet article ; M. Louis Blanc parla pour l'admission, qui fut prononcée à une grande majorité.

Je suis allé faire un tour au cimetière Montmartre, malgré la pluie horrible qui aggrave depuis ce matin le jour des morts. Du reste, mon courage a trouvé peu d'imitateurs, car j'en ai rencontré à peu près personne : en revanche, le gouverneur de Paris ou le préfet de police avaient déployé un très-grand luxe de précautions. Les sergents de ville se promenaient deux par deux à travers toutes les allées, et des gardes municipaux montaient la garde à tous les points stratégiques. J'ai même vu un piquet de quinze hommes, conduits par un officier, qui traversaient l'une des voies principales, probablement pour relever un poste. A l'entrée, un tambour se promenait mélancoliquement de long en large, n'ayant pas la plus petite sonnerie à mettre sous sa baguette.

Le tombeau de Godefroy Cavaignac, d'ordinaire très fréquenté, était orné de quelques couronnes qui paraissaient du jour.

Quant au tombeau de Baudin, récemment déplacé en raison du monument qu'on se propose de lui élever, les rares promeneurs étaient fort embarrassés pour le découvrir, et les agents répandaient invariablement : Je ne sais pas, à toutes les questions qu'on leur adressait à ce sujet.

J'ai fini pourtant par le découvrir, grâce à l'amabilité d'un gardien qui m'y a conduit subrepticement, et qui s'est enfui comme un voleur, quand il a vu dans le voisinage la casquette d'un sergent de ville. Pour le moment, ce tombeau se compose d'un vaste socle sur lequel doit s'élever l'édifice funéraire ; il y avait deux couronnes d'immortelles et un petit bouquet rouge.

Les propositions de Bazaine à M. de Bismarck

Nous trouvons aujourd'hui dans la République française des informations fort importantes, concernant les révélations reproduites hier par nous sur les projets de Bazaine dans les derniers temps du siège de Metz. Nous les reproduisons comme nous avons pu les recueillir, et les présentons sous la forme d'un résumé de l'Union libérale et démocratique de Saint-Omer. Voici en quels termes s'exprime la République française :

Après avoir reproduit les informations de l'Union libérale, le Siècle, en constatant que M. Rameau n'a pas encore été appelé devant le général de Rivière, se demande si l'on juge les renseignements ci-dessus de médiocre importance.

Certes, nous désirons vivement avec le Siècle que M. Rameau rende, devant l'honorable général chargé d'instruire contre le maréchal Bazaine, un compte exact de sa conversation avec le comte de Bismarck. Il sera curieux de savoir-en quels termes le ministre prussien — qui ne dissimule pas volontiers ses impressions — parlait de Bazaine, de Boyer, de Regnier et des autres agents de la trahison. Mais nous ne saurions trop insister sur ce point capital que la déposition de M. Rameau n'apportera rien de nouveau à M. le général de Rivière, rien qui ne soit déjà surabondamment établi.

En effet, dès le 26 octobre 1870, M. Tissot, ministre de France à Londres, adressait à la délégation de Tours une dépêche où il rendait compte à M. Chaudordy de l'entrevue qu'il avait eue avec le général Boyer. Des déclarations mêmes du général, il résultait que le maréchal Bazaine avait proposé au prince Frédéric-Charles et à M. de Bismarck une « convention militaire, aux termes de laquelle l'armée de Metz, moyennant l'engagement de ne pas servir un certain temps contre la Prusse, devait être libre de se retirer avec tous les honneurs de la guerre sur un point quelconque du territoire français devenu par le fait une sorte de terrain neutre. Le maréchal restait à la tête de ses troupes se proposant d'appeler au milieu d'elles le Corps législatif dissous le 4 Septembre, dont le premier acte aurait été de reconstituer la régence. »

Pour le dire en passant, on conviendrait peut-être qu'après avoir pris communication de cette dépêche, M. Gambetta avait le droit de déclarer Bazaine coupable de haute trahison.

La dépêche de M. Tissot est sans doute aux mains de M. de Rivière. En tout cas, il n'est pas malaisé de la trouver aux archives du ministère des affaires étrangères.

Si les affirmations du général Boyer ne paraissent pas suffisantes, on s'en rapportera sans doute au maréchal Bazaine lui-même, dans le livre qu'il a publié pour sa défense et qui est un monument de cynisme et d'impudence, déclare que le général Boyer était chargé de demander au gouvernement prussien, sur l'engagement de la neutralité de l'armée du Rhin, contre les forces allemandes, de laisser celle-ci rester en France où elle deviendrait le noyau de l'ordre.

Voici, d'après le maréchal Bazaine lui-même, les instructions qu'emporta à Versailles le général Boyer :

« Au moment où la société est menacée par l'attitude qu'a prise un parti violent, et dont les tendances ne sauraient aboutir à une solution que cherchent les bons esprits, le maréchal commandant l'armée du Rhin, s'inspirant du désir qu'il a de sauver son pays, et de le sauver de ses propres excès, interroge sa conscience et se demande si l'armée placée sous ses ordres n'est pas destinée à devenir le palladium de la société. »

« La question militaire est jugée : les armées allemandes sont victorieuses, et S. M. le roi de Prusse ne saurait attacher un grand prix à la stérile victoire qu'il remporterait si la seule armée qui puisse aujourd'hui maîtriser l'anarchie dans notre malheureux pays, et assurer à la France et à l'Europe un calme devenu si nécessaire après les violentes commotions qui viennent de les agiter. »

« L'intervention d'une armée étrangère, même victorieuse, dans les affaires de notre pays, est impensable, car la France, dans une capitale si nerveuse que Paris, pourrait manquer le but, sacrifier, entre autres, les esprits, et amener des malheurs incalculables. »

« L'action d'une armée française encore toute constituée, ayant bon moral, et qui, après avoir loyalement combattu l'armée allemande, a la conscience d'avoir en conquérant l'estime de ses adversaires, pèserait d'un poids immense dans les circonstances actuelles. Elle rétablirait l'ordre et régènerait la société, dont les intérêts sont communs avec ceux de l'Europe. Elle donnerait à la Prusse, par l'effet de cette même action, une garantie des gages qu'elle pourrait avoir à réclamer dans le présent, et enfin elle contribuerait à l'avenir à un pouvoir régulier et loyal, avec lequel les relations de toute nature seraient alors rétablies sans secousses et naturellement. »

Ran-Saint-Martin, 10 octobre 1870.

Les prières publiques

Le ministre de l'instruction publique vient d'envoyer à tous les évêques de France la lettre suivante que publie l'Union de l'Ouest :

Ministère de l'instruction publique et des cultes
Versailles, 26 octobre 1872

Monseigneur,

Le 17 août 1872, l'Assemblée nationale a adopté la résolution suivante : « L'Assemblée se proroge du 4 août 1873 jusqu'au 11 novembre. »

Art. 4. — Le premier dimanche qui suivra la

« rentrée, des prières publiques seront adressées à Dieu dans toutes les églises et temples religieux pour appeler son secours sur les travaux de l'Assemblée. »

Je prie votre Grandeur de vouloir bien prendre les mesures qu'elle jugera convenables pour assurer, en ce qui la concerne, l'exécution des intentions de l'Assemblée nationale.

Agrez, monseigneur, l'assurance de ma haute considération.

Le ministre de l'instruction publique
et des cultes,
JULES SIMON.

Sans attendre la circulaire de M. le ministre des cultes, M. Dupanloup vient d'adresser au clergé et aux fidèles de son diocèse une lettre pour ordonner que des prières publiques soient faites, selon le vœu de l'Assemblée nationale.

Dans cette lettre, l'évêque d'Orléans s'élève contre l'impie et les dangers qui en découlent, et termine en insistant sur la nécessité absolue de la prière.

Voici, du reste, deux paragraphes que nous empruntons à la conclusion de ce document :

« Prions aussi, et prions de tout notre cœur, pour que Dieu daigne inspirer et diriger le cœur de ceux auxquels, dans ces temps confus, il a donné ou infligé le lourd fardeau de la puissance publique. Qu'il les instruisse ! Qu'un rayon de sa lumineuse bonté leur fasse voir clair dans leur propre esprit ! Qu'il les éclaire sur leurs devoirs, sur leurs intérêts, sur leur vraie gloire. »

« Hélas ! depuis 80 ans, la France attend une grande âme qui la salue. Quelquefois elle croit voir resplendir à l'horizon de l'avenir et de ses destinées ; elle y croit et se donne tout entière, car elle est si confiante et si généreuse. Puis tout à coup elle s'aperçoit qu'elle a été surprise, qu'elle n'a salué qu'une lumière trompeuse, qu'il n'y avait là ni secours réel, ni salut grand, parce qu'il n'y avait pas la foi, la foi de la foi, et alors elle retombe sur elle-même pour se reconstruire plus que jamais dans ses angoisses ; et, se sentant de nouveau défailir, elle répète avec une douleur insupportable la race de l'écriture : « Ah ! il n'était pas de moi de ceux qui sauvent les nations ! »

O Dieu ! préservez-nous cette fois d'un tel malheur !

A ces causes, etc., le 25 octobre 1872.

Donné à Orléans, le 25 octobre 1872.

Félix, évêque d'Orléans.

NOUVELLES ET BRUITS

M. Thiers a commencé son message. Les notes et les documents ont été classés par lui, il s'occupe de dresser le canevas de ce document et de régler l'ordre dans lequel les diverses questions seront abordées.

Quand ce travail préparatoire sera terminé, c'est-à-dire demain ou après-demain, M. Thiers se mettra à la rédaction du message lui-même, qui ne sera communiqué qu'à la fin de la semaine au conseil des ministres.

Le conseil des ministres se réunira lundi à Versailles, sous la présidence de M. Thiers.

Le mouvement préfectoral subit, annoncé à cette occasion le *Moniteur*, un nouveau retard. Annonce pour dimanche ou lundi, il se serait ajourné jusqu'après la rentrée de la Chambre. Rien ne paraît cependant définitivement arrêté à cet égard.

81 projets de loi ont été déjà déposés à la chambre, en vue de la prochaine session.

La plupart des journaux du matin, dit l'Agence Havas, annonçaient que, dans une réunion récente, de nombreux membres du centre droit et du centre gauche avaient pris l'engagement de soutenir les réformes constitutionnelles.

Le nombre des députés de ces groupes parlementaires qui sont actuellement à Paris est trop minime encore pour qu'ils soient en mesure de prendre une résolution engageant leurs collègues absents.

L'opinion nationale annonce qu'une demande d'interpellation sera déposée dès la rentrée, sur le bureau de la Chambre, au sujet des paroles prononcées au banquet de Bordeaux.

Un journal annonce que l'enquête ordonnée par M. le ministre de la guerre relativement à l'incident de Châlons est terminée.

Une note explicative serait insérée demain au *Journal officiel*.

Le voyage de M. Rampont, directeur des postes à Saint-Petersbourg, a été, à ce qu'on assure, entrepris sur la demande expresse de M. Thiers, qui a tenu à donner ce témoignage de sympathie à la Russie.

Printièrement, en effet, la convention postale devait être signée à Paris ; on se souvient même que, vers la fin de la session, le baron Vetho, directeur général des postes de Russie, s'était rendu à Paris pour traiter de cette convention. Aujourd'hui, M. Rampont lui rend cette politesse en allant lui-même à Saint-Petersbourg.

Le nouveau traité postal franco-russe, qui vient d'être signé, sera déposé sur le bureau de l'Assemblée aussitôt après le commencement de la nouvelle session.

M. l'amiral de Gueydon, gouverneur de l'Algérie, a remis à M. le président de la République un rapport complet sur la situation de la colonie.

Ce rapport présente la situation de l'Algérie comme satisfaisante ; dans les deux derniers mois, dit-il, 5,000 colons sérieux, dont 500 Alsaciens, se sont établis en Algérie et ont acquis ou loué des exploitations agricoles.

On peut s'étonner néanmoins du faible chiffre des Alsaciens. Il est évident qu'il y a quelque chose à faire, et promptement, pour diriger vers l'Algérie le courant de l'émigration.

On ignore, dit le *Moniteur* si le rapport sera publié.

M. le ministre de l'intérieur vient d'autoriser la reconstitution des loges maçonniques d'Alsace-Lorraine à Vesoul, Nancy et Belfort.

Voici, d'après le *Rappel*, la composition de l'armée pour 1873, telle qu'elle a été fixée par le gouvernement et la commission du budget.

Effectif total, 454,170 hommes, ainsi répartis :

Infanterie,	282,044
Cavalerie,	65,014
Artillerie,	51,338
Génie,	9,000
Equipages militaires,	8,000
Gendarmerie,	29,170
Troupes diverses,	11,604

Le conseil d'Etat a voté jeudi après de longues et sérieuses discussions le règlement d'administration publique relatif aux volontaires d'un an.

Les programmes d'examen élaborés au ministère de la guerre ont subi de nombreuses modifications. Aussi ce règlement qui, aux termes de la loi militaire du 27 juillet 1872 devait être publié avant le 1^{er} novembre, ne pourra-t-il être inséré au *Journal officiel* que

dans les premiers jours de la semaine ; ce qui d'ailleurs ne présente pas des inconvénients autrement graves.

Par récente décision du ministère de l'instruction publique MM. le vice-amiral de Gueydon, le général Barry et les commandants Péruy et Labrousse, ont été nommés officiers de l'instruction publique. MM. Rouvière, Piot et Lorentz ont reçu les palmes d'officiers d'académie.

Le récent incendie de la rue Pagevin a ramené l'attention sur les moyens de prévenir ou d'étouffer à temps les incendies dans la capitale.

Il est fortement question d'y établir de distance en distance sur les plus hauts monuments des veilleurs chargés de donner l'alarme. Les tours de Notre-Dame, de Saint-Sulpice, de Saint-Vincent de Paul et de Saint-Jacques seraient ainsi pourvues de leur gîteur et mises en communication, au moyen de fils télégraphiques, avec l'état-major et les grands postes des sapeurs-pompiers.

M. le ministre de l'intérieur vient, dit-on, de demander télégraphiquement aux préfets et sous-préfets des départements inondés le chiffre approximatif des dégâts causés par les eaux, avec le nom des personnes les plus éprouvées.

Le jour des morts on a calculé que plus de 70,000 personnes s'étaient rendues à Paris au cimetière Montmartre et 100,000 au Père-Lachaise.

La préfecture de police, poussant la statistique plus loin, a calculé, dit-on, d'après les rapports de ses agents que 950,000 personnes devaient être entrées pendant la journée dans les différentes églises de Paris.

Un accident à tristesse, au théâtre des Gobelins, la représentation du 1^{er} novembre :

On jouait la *Reine Margot*. Au moment où l'acteur David, qui jouait le rôle d'Henri de Navarre, s'avancait en scène, il reçut en plein visage un coup de fusil chargé à poudre que tenait M. Hémar, remplissant le rôle de Charles IX. La figure a été labourée par la balle et la poudre.

Hier vendredi, dit un journal de Paris, la gare de la rue d'Amsterdam avait un aspect des plus étranges. Une troupe de six cents émigrants, hommes, femmes et enfants, est restée toute la journée dans les salles d'attente extérieures. Assis sur les marches des escaliers, couchés au pied des murs, ces gens au teint presque cuivré éveillaient chez tous les passants la plus vive curiosité. Les hommes, enveloppés dans de grands manteaux tout déguenillés, les femmes, entourées de vieux châles aux couleurs voyantes, tous présentaient les caractères de la plus profonde misère, mais néanmoins ils avaient tous l'air profondément indifférents à l'attention dont ils étaient l'objet.

Ces six cents émigrants étaient Italiens et partaient pour l'Amérique. Les dimanches précédents, il en était déjà parti deux convois de sept et huit cents.

Tous les gardes forestiers vont recevoir à partir du 1^{er} novembre, un nouvel armement plus en rapport avec la nature de leurs fonctions.

Le plus grand nombre des gardes forestiers se trouvant armé de carabines Remington laissant à désirer comme précision de tir ; on va leur substituer des armes d'une plus grande précision et dont le modèle sera unique pour tous les gardes.

Le *Journal de la Marne* donne la nouvelle suivante :

M. le comte d'Arnim a déclaré à M. le comte de Saint-Vallier, lors de son dernier passage à Nancy, que le gouvernement allemand consentait à la suppression des passe-ports pour l'Allemagne si le gouvernement français consentait à cette suppression pour l'Alsace-Lorraine.

On annonce que les marchandises de provenance suisse importées par navires français sont exemptes de la surtaxe différentielle de 10/0 récemment imposée par l'Amérique.

Nouvelles de l'évacuation.

Le 31 octobre, les autorités allemandes ont accepté définitivement les baraquements.

Le 1^{er} a eu lieu l'évacuation d'Epernay. A midi, il ne restait plus un Prussien dans la ville.

Aussitôt après leur départ, les maisons ont été pavées.

La garnison prussienne de Sainte-Menehould quittera définitivement cette ville le 4 ou le 5 novembre au plus tard pour aller tenir garnison à Verdun.

Un grand nombre d'autres mouvements sont commandés.

Après avoir donné l'itinéraire que suivront les troupes allemandes, le *Journal de la Marne* ajoute :

« On voit, par cet ordre de marche, que le mouvement d'évacuation sera terminé complètement le 12 au matin. »

« A cette époque, les deux derniers bataillons prussiens quitteront Sainte-Menehould et Passavant, les deux dernières localités occupées. »

L'évacuation du camp de Châlons avait, ainsi que nous l'avons dit, commencé dès le mois passé.

Le 27 octobre, deux bataillons d'infanterie, des chevaux-légers, de l'artillerie et de la compagnie d'infirmiers bavarois l'avaient quitté se rendant à Sedan.

Le troisième et dernier bataillon d'infanterie bavaroise doit avoir quitté le camp le 31 octobre, pour se rendre à Vouziers.

Dès lors, le camp sera aujourd'hui complètement évacué.

La *Liberté* dit que M. Regnaud, préfet de la Marne, a été reçu ce matin par M. le ministre de la guerre et de l'intérieur, en vue des mouvements de troupes françaises qui vont commencer prochainement.

On annonce que le comte d'Arnim, en revenant d'Allemagne, s'est arrêté un jour à Nancy, où il a visité les baraquements, en compagnie de M. le comte de Saint-Vallier. L'ambassadeur allemand a aurait paru satisfait du confort apporté à ces constructions.

D'un autre côté, on apprend que toutes les troupes allemandes, formant la nouvelle garnison de Belfort sont installées dans les baraquements. Tout est donc complètement terminé pour les baraquements de Belfort.

ÉTRANGER

L'expédition austro-hongroise au pôle.

La *Gazette de Trieste* emprunte à une lettre du lieutenant de vaisseau Payer, lettre qui porte le timbre de Tromsø (Norvège), le 23 septembre, les détails suivants sur l'expédition austro-hongroise, qui ne paraît pas s'annoncer sous des auspices favorables :

Du milieu des glaces, le 16 août. — Nous sommes auprès du cap Nassau, l'ultima Thule de la région connue, en compagnie du navire l'*Isbjørn*, vivement pressés par les glaces. Depuis trois jours, nous avons une tempête de sud-ouest qui chasse les glaces en fortes masses confuses plus haut vers le nord-ouest ; si le vent passe au nord, la position sera plus critique ; avant-hier, l'*Isbjørn* a été jeté sur le flanc.

Nous sommes partis de Tromsø le 14 juillet et nous avons rencontré la glace à 74 degrés 1/2 nord et 48 degrés longitude ouest, dans une région où, durant les années ordinaires, on ne trouve, à cette époque de l'année, sur plusieurs centaines de milles, aucun morceau de glace. Sans nous enfoncer autrement, nous y avons pénétré, et jusqu'à 3 août nous nous sommes avancés à cent milles plus loin jusqu'à la côte de la Nouvelle-Zemble, où nous avons trouvé sous le 74° degré des eaux libres, mais qui étaient de nouveau fermées à la presqu'île de l'Amirauté.

Le 7, marche laborieuse à travers les glaces tantôt plus minces, tantôt plus épaisses, et ainsi jusqu'au cap Nassau.

Devant nous s'étend un groupe d'îles basses, extraordinairement désolées, auxquelles s'attache encore la neige de l'an dernier. Nous attendons toujours un vent favorable.

18 août. — Aujourd'hui a été hissé le pavillon de gala. C'est la fête de l'Empereur, qui sera pour la première fois célébrée dans les régions arctiques. Programme de la journée : dîner solennel avec un magnifique gigot de reune, beefsteaks d'ours, six bouteilles de vin de la Moselle, six de vin de Hongrie, six de champagne (offertes par le comte Wilczek) ; table de douze couverts dans la cabine des officiers ; dessert : pudding monstre. Après le repas, tir à la cible ; pour prix, une montre et quelques bouteilles de vin généreux.

L'état de la glace et de la température est affreux cette année ; tandis que les années précédentes, à cette époque, les chasseurs de morses ont déjà fait ample récolte sans grands obstacles, cette fois aucun ne s'est encore présenté. Des trois navires qui ont tenté l'aventure il y a trois semaines, deux, à 40 milles de nous environ au sud-ouest, ont été brisés entre les glaces.

Depuis que nous nous trouvons dans ces parages, la température est rarement montée au-dessus de zéro ; ajoutez à cela beaucoup de neige qui ne fond pas par cette basse température, ce qui augmente encore les masses de glace. L'an dernier, d'ici jusqu'à 2 degrés 1/2 au nord, on n'apercevait pas le moindre morceau de glace. Tout pourtant n'est pas encore perdu ; huit jours de dégel, et nous pouvons avoir devant nous des centaines de milles, libres de glaces ; la saison la plus favorable ne fait que commencer. Le plus triste, c'est qu'au lieu d'être sur la côte de Sibérie, nous devons pour la première fois hiverner ici dans la Nouvelle-Zemble.

Dans les circonstances ordinaires nous devrions avoir déjà dépassé ce point ; le principal est que le navire et l'équipage se portent bien. Nos matelots s'amuse à se divertir, de ce nouveau genre de navigation et supportent parfaitement le climat, quoique plus légèrement vêtus que les marins de Norvège. Je tiens beaucoup à ce qu'il n'y se dorlote pas avant le temps, pendant l'hiver. Nous avons des vêtements et des provisions pour trois ans, et cela en excellente qualité. Les beefsteaks du phoque et d'ours font florès.

La machine est excellente, consomme peu de charbon, en sorte que nous avons de quoi chauffer amplement pendant cinquante jours, y compris la cuisine et les poêles ; ceux-ci n'ont pas encore été allumés, étant bien vêtus, nous nous en passons jusqu'à présent.

On profite de ce séjour involontaire pour exercer les hommes et les chiens à la manœuvre des traîneaux. Tous les jours, trois ou quatre de ces traîneaux s'en vont au delà des îles et reviennent chargés de bois de l'éclaircie, de collections de pierres et de plantes, de gibier, etc. Quelles sont ces îles ? Les cartes de la Nouvelle-Zemble ne nous renseignent aucunement : à partir de la presqu'île de l'Amirauté, lacune complète.

Quand une fois nous aurons tourné le cap Nassau, les points d'appui nous manqueront totalement. En attendant, nous recueillons des collections et des observations importantes. L'*Isbjørn* fera connaître l'époque à laquelle nous serons partis d'ici.

Les chercheurs d'or en Australie.

On écrit de Melbourne, 10 septembre, à l'*Indépendance belge* :

En 1858, un fait remarquable et qui n'échappera pas de longtemps de la mémoire des colons, se passa dans cette partie du monde : c'était le grand mouvement d'émigration vers Port-Curtis (sur la rivière Fitzroy, dans le Queensland). On y avait, paraît-il, trouvé de l'or. Des floes d'immigrants venaient aller et tenter d'y faire la fortune qu'ils n'avaient pu réaliser sur les champs arides de la colonie de Victoria. A la fin du mois de septembre de cette année, trente vaisseaux partaient de Melbourne et de Geelong emportant des milliers de mineurs. Mais, pauvres gens, au lieu de la fortune cherchée, ils ne trouvèrent que la misère et le désappointement. Quelques mois après, notre Parlement fut volé une somme de 375 mille francs pour leur envoyer des vivres et les rapatrier.

Nous sommes en ce moment au milieu d'une crise du même genre, mais il faut espérer que l'issue n'en sera pas aussi désastreuse qu'en 1858. Aujourd'hui, ce n'est plus Port-Curtis, mais « Clonfert » (Towers), près de Townsville (Queensland), et Port-Darwin qui attirent l'attention. Partout se voient d'immenses pancartes qui annoncent le départ des navires pour ces champs arides et d'allumant dans le cœur de la population minière de si douces espérances ; des districts tout entiers se dépeuplent, tout le monde part pour les nouveaux digings.

Cependant les dernières nouvelles reçues de Townsville sont loin d'être satisfaisantes ; comme toujours, l'importance des trouvailles faites avait été exagérée. Il n'en est pourtant pas ainsi de Port-Darwin, du moins on ce qui concerne le métal précieux ; chaque jour nous apporte de nouveaux télégrammes, qui nous annoncent de nouvelles découvertes de riches filons. Mais si l'on trouve de l'or dans le territoire du Nord, les nouveaux venus n'y trouveront ni vivres, ni abris. De sérieuses craintes commencent à prévaloir sur leur sort. La saison est la plus mauvaise de l'année pour émigrer vers cette partie du continent australien ; l'éty est marqué par des chaleurs tropicales et des pluies continuës. Débarqués à Port-Darwin, les émigrants ne pourront même pas se rendre vers les terrains arides, tant les routes qui y mènent sont impraticables en ce moment. Or, la distance est d'environ 160 milles. Ces raisons sont si puissantes qu'elles devraient arrêter les plus audacieux ; il n'y a en définitive rien qui presse ; si l'or y est, il ne sera pas enlevé en quelques mois de temps ; mais malheureusement le mineur ne pense pas si loin, et une fois qu'il s'est mis en tête de partir, il ne rêve qu'à devancer son voisin.

Nous devons donc nous borner à souhaiter que leur folle témérité ne leur devienne pas fatale.

En parlant de Port-Darwin, je dois mentionner que le 22 du mois dernier, le grand travail

entrepris par la colonie de l'Australie du sud et qui a été poursuivi malgré des difficultés sans nombre, avec une persévérance remarquable, a été enfin heureusement terminé. Le télégraphe marche admirablement, on n'attend plus que la réparation du câble sous-marin entre Port-Darwin et Java, pour communiquer librement avec le vieux continent. Le coût total des 600 lieues traversées s'élève à 320,000 livres ou 8 millions de francs, chiffre dépassant de 5 millions l'estimation primitive. On compte en moyenne soixante poteaux à la lieue.

Un acte de piraterie à Venise.

La *Presse* de Vienne rapporte, d'après une correspondance de Venise, un acte de piraterie sans précédent, qui vient d'être commis dans les lagunes. La gondole de MM. Masiero et Penso, banquiers, dont les bureaux sont établis au Ponte de Barrataria, non loin de l'église Santa Maria della Salute, venait d'entrer à six heures du soir dans le large canal de la Giudecca, et se dirigeait vers l'île du même nom, où ils demeurent. Ils avaient emporté avec eux, comme d'habitude, la caisse de la journée couchée au fond de la barque et qui se trouvait contenir une somme de 140,000 florins, valeur autrichienne, partie en numéraire, partie en fonds publics. Un commis veillait sur le précieux dépôt.

Arrivés au milieu du canal, les gondoliers virent venir à eux, à force de rames, une canot démesurément long, étroit, portant à l'avant un éperon en fer ; d'une légèreté extrême, il glisse sur l'eau avec la rapidité d'une flèche. L'arme dont il est muni, et qui le rend très-dangereux pour les embarcations qui le rencontrent sur sa route, l'a fait proscrire par l'autorité ; la vapore n'est admise qu'aux courses de régates ; la douane s'en sert aussi pour traquer les contrebandiers.

La vapore en question se jeta avec une impétuosité sans égale sur la gondole, et la violence du choc fit tomber à l'eau les gondoliers, qui ramèrent, comme toujours, debout.

Trente hommes armés jusqu'aux dents se précipitèrent dans la gondole, et, sans prendre garde aux banquiers plus morts que vivs, enlevèrent la caisse en un tour de mains et la portèrent à bord de leur canot. Deux vigoureux coups d'aviron les portèrent à une distance respectueuse de leurs victimes, puis, tournant par le grand bassin San Giorgio Maggiore et doublant le cap de Santa Maria Maggiore, les pirates passèrent sous le pont della Paglia, devant le palais des doges, et disparurent par le pont des Soupirs dans les sinuosités sans fin des lagunes.

Quoique les cris répétés de : « Dalli, dalli al ladro ! » eussent mis quantité de barquettes en mouvement et que quelques-unes, montées par de hardis rameurs, se missent à la poursuite des voleurs, la vapore avait trop d'avance sur eux pour qu'ils pussent l'atteindre. Le dimanche suivant, des gardes de la douane trouvèrent près de Mestre la caisse ouverte, fracturée, vide de son numéraire, mais contenant encore 40,000 florins de papier sur l'Etat.

La perte des banquiers s'élève donc à la somme de 100,000 florins. On n'a découvert jusqu'ici aucune trace de ces hardis pirates.

Un pendant à l'histoire du meunier de Sans-Souci.

On écrit de Londres à l'*Echo du Parlement* :

Il vient de se passer, sous le règne de S. M. Victoria, dans la jolie ville de Richmond au bord de la Tamise, un fait qui peut faire pendant à l'histoire bien connue et d'ancienne mémoire du meunier Sans-Souci, habitant Potsdam sous le règne du grand Frédéric

LÉON STORCK, successeur de M.
 Auguste JOUFFROY, dentiste, a transféré son
 cabinet, rue de Lyon, 15.

HOTEL DES CÉLESTINS
 SERVICE SPÉCIAL
 pour la sortie des théâtres et des
 concerts
 SALONS CONFORTABLES
 PRIX MODÉRÉS

IMPRIMERIE H. STORCK,
 RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE, 78. — LYON

Mariages Riches

DOTS DE 100,000 A PLUSIEURS MILLIONS

M^{me} de Saint-Just, 32, rue Maubeuge, Paris.

Paris 1869. Pays-Bas 1869. Vienne 1869. Paris 1870. Paris 1875.

Médaille de bronze. Méd. de bronze. Méd. de bronze. Médaille d'or. Médaille d'argent.

DESNOIX & C^{ie}

pharmaciens, 22, rue du Temple, Paris

—O—

HÉMATOSINE

DE TABOURIN ET LEMAIRE

Chimiste.

L'HÉMATOSINE est la partie ferrugineuse et colorante du sang. Celle-ci est extraite du sang de bœuf.

L'HÉMATOSINE est donc un produit naturel, bien supérieur aux préparations ferrugineuses artificielles. Elle présente le fer à l'organisme sous la forme indiquée par la nature.

L'HÉMATOSINE ne constipe pas. Elle passe très bien, sans amener ni fatigue, ni dégoût.

L'HÉMATOSINE assure une guérison complète dans les cas d'appauvrissement du sang, anémie, chlorose, scrofule, lymphatisme des enfants, leucorrhée, aménorrhée, maigreur excessive, faiblesse générale, épuisement, convalescence, etc.

Avec L'HÉMATOSINE, le malade infuse véritablement dans ses veines du sang nouveau, source de vie et de force.

SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES.

SERVICE D'HIVER Départ des Chemins de fer GARE DE PERRACHE	
Ligne de Lyon à Paris	
MATIN.	Express, 6 h. 55 m.
»	Omnibus, 5 h. 10 m.; 8 h. 45 m. 8 h. 40 m.; 41 h.; 41 h. 30 m.
»	Direct, 9 h. 35 m.
SOIR.	Omnibus, 4 h. 25 m.; 4 h. 55 m.
»	Omnibus, 4 h. 30 m.; 5 h. 30 m.
»	Omnib., 6 h. 30 m.; 8 h. 25 m.
»	Express, 7 h. 45 m.; 7 h. 35.
»	Direct, 8 h.; 41 h. 50 m.
Ligne de Lyon à Marseille	
MATIN.	Express, 7 h. 30.
»	Direct, 7 h. 50 m.
»	Omnibus, 5 h. 45; 40 h. 30.
SOIR.	Omnib., 2 h. 10; 4 h. 25; 6 h. 30.
»	Direct, 5 h.; 8 heures,
»	Express, 40 h. 45 m.
Ligne de Lyon à Grenoble	
MATIN.	Expres 7 h. 20 m.
»	Omnibus, 5 h. 8; 11 h. 45 m.
SOIR.	Omnibus, 6 h. 10 m.
»	Omnibus, 8 h. 25 m.
Ligne de Lyon à St-Etienne	
MATIN.	Omnibus, 5 h. 25; 40 h.
»	Direct, 7 h. 55 m.
SOIR.	Omnibus, 1 h. 45 m.
»	Direct, 3 h. 45 m.
»	Direct, 40 h. 30 m.
Ligne de Lyon à Genève	
MATIN.	Omnibus, 5 h. 15 m.; 9 h. 40 m.
»	Express 6 h. 10 m.
SOIR.	Omnibus, midi 30 m.
»	Omnibus, 5 h. 5 m.; 7 h. 45 m.
Ligne du Bourbonnais par Tarare	
SOIR.	Omnibus, 4 h. 25; 6 h. 30.
	Direct, 3 h. 25.
Ligne de Bourg par les Dombes	
GARE DE LA CROIX-ROUSSE	
MATIN.	Omnibus, 6 h. 15 m.; 10 h. 4 m.
SOIR.	Omnibus, 4 h. 25 m.; 5 h. 40 m.

Vu par nous, maire du deuxième arrondissement de Lyon, pour la légalisation de la signature contre, Lyon, le